

des comptables du département; ils ont été envoyés au chef militaire du département par le major général commandant, et l'honorable député devrait savoir, — s'il l'ignore — que tous les ordres se rapportant à l'effectif en activité de service doivent être adressés l'officier général commandant la milice.

Je ne prévoyais pas que l'honorable député me demanderait de débattre, avant que les papiers fussent produits, les questions qu'il a soulevées dans la Chambre; mais je dois lui dire que je suis aujourd'hui autant l'ami du 9ème bataillon et de tous les autres bataillons canadiens français que je l'ai jamais été. Je suis prêt à faire face à ses accusations ici ou ailleurs quand il lui plaira de les porter. Pour les discuter j'aurai les papiers officiels qui doivent parler pour eux-mêmes. Je n'essaierai pas d'entrer dans l'examen d'aucune de ces questions avant que les documents soient soumis au parlement.

M. LANGRISSE : Je propose l'ajournement.

M. AMYOT : On me dit que j'ai changé d'opinion sur la question Riel. Je voudrais savoir où ce changement s'est opéré. Est-ce dans le comté de Bellechasse ?

Sir ADOLPHE CARON : Oui.

M. AMYOT : La majorité que j'avais dans ce comté était de 142; elle est maintenant de 640. L'honorable ministre doit se rappeler qu'il y a quelques années, alors qu'il sollicitait mon aide, il a été battu par 632 voix dans le même comté. Il parle de l'opinion publique et des changements qu'on peut apporter dans ses sentiments. Qu'a-t-il fait dans le district de Québec dont il s'est chargé ? D'abord, pour la Chambre provinciale, il a fait perdre le pouvoir au parti conservateur. Grâce à son égoïsme, il a éloigné de Québec nombre de bons citoyens qui auraient donné la majorité à M. Carbray dans Québec-Ouest. Il les a amenés dans le comté de Québec, où il a dépensé je ne sais combien de milliers de dollars. Les pommes de terre se vendaient à raison de \$25 le boisseau. S'il eût dépensé quelque argent pour des fins d'organisation légale dans L'Islet et d'autres comtés, il en aurait gagné cinq ou six autres de plus, et son parti aurait encore la direction des affaires à Québec; mais non: il voulait assurer son élection dans le comté de Québec. Il a fait perdre aux conservateurs le pouvoir qu'ils avaient dans la législature locale, et, pour le parlement fédéral, nous savons que sur vingt et un comtés, il en a perdu dix-sept.

Voilà l'homme de haute influence, l'homme si dévoué à son pays, l'homme qui a la faculté de dire à ceux qui se sont dévoués au salut du pays: "Vous êtes des lâches," car c'est là ce qu'il veut dire. Le grand homme a-t-il abandonné sa famille pour aller à la guerre? Non, il est resté paisiblement dans son bureau, ayant plus d'employés qu'aujourd'hui et caressant l'espoir de recevoir des titres et des honneurs. C'est là son lot. Où est son abnégation? Son sacrifice, le voici: quand il trouve des gens qui le suivent en aveugles, il fait ce qu'il peut pour eux; quand il en trouve qui agissent en conformité avec les diables de leur conscience et qui s'opposent à ses volontés, il veut les détruire. C'est là que son utilité se montre; pour le reste, il dit qu'il n'a pas le temps de s'en occuper. Il n'a pas le temps d'examiner les comptes. Je dis à l'honorable ministre que comme chef dans le district de Québec, il a fait perdre ce district au gouvernement fédéral, et que pour ce qui en est de la politique provinciale, il a fait perdre le pouvoir au parti conservateur. Je parle comme ancien conservateur, je parle comme un homme qui a combattu les combats de son parti depuis 1864; qui n'a jamais spéculé avec son travail, mais qui a fait de nombreux et de lourds sacrifices. Si l'honorable ministre eût gagné le district de Québec pour son parti, comme ont été gagnés les districts de Montréal et des Trois-Rivières, ce parti serait aujourd'hui dans une position différente; mais dans le district de Québec il n'y a guère de gens qui croient en lui, parce qu'il ne vit que de fausses promesses d'expédients et de persécutions, et

d'insultes au 9e bataillon. La suspension des exercices du 9e bataillon l'a rendu tout à fait impopulaire. C'est un homme qui ne s'occupe aucunement de l'avenir de son pays. Qu'a-t-il fait pour l'avenir de son pays? Il a promis un chemin de fer allant du Cap Rouge à Lorette. C'est de cette façon qu'il a gagné son comté. Où est maintenant ce fameux chemin de fer? Ah! il sait fort bien que la population du district de Québec le prise à sa juste valeur. Il peut essayer de m'insulter; je n'ai jamais eu peur de le rencontrer. Il doit se rappeler qu'il a refusé de me reconstruire dans la dernière campagne.

Je suis prêt à lui faire face dans n'importe quel temps. Je n'ai rien à craindre de mon passé, et je crois que mon présent est plein de patriotisme. J'ai quitté les faveurs du gouvernement pour suivre mes convictions. Peut-il se vanter d'en faire autant? Il vient aujourd'hui m'injurier parce que je suis allé au Nord-Ouest. J'ai pourtant tout abandonné pour cela. Pouvais-je savoir, quand j'ai quitté ma famille, que je ne serais pas tué dans un combat? Qui pouvait me le dire? J'ai fait mon sacrifice. Il n'a jamais fait pareille chose. L'honorable ministre a dit une fois que j'avais offert mes services. J'appelle son attention sur le fait et je le mets au défi de me contredire. Au début de l'agitation dans le Nord-Ouest, j'ai reçu cette dépêche-ci: j'étais alors à mon siège :

Québec, 30 mars 1885.

Les officiers du 9ème, assemblés, me prient de vous demander s'il est probable que nous soyons appelés au service.

T. ROY.

Lt.-col. commandant.

Je me suis rendu auprès du ministre de la milice et je lui ai demandé quelle réponse je devais faire. Il m'était quelque peu pénible de marcher contre les Métis, mais j'ai cru que vu les circonstances spéciales dans lesquelles nous, Canadiens français, nous nous trouvons placés dans la Confédération, il était important d'avoir quelques bataillons canadiens français dans le Nord-Ouest. Je me suis mis avec répugnance en communication avec lui, mais j'étais obligé de le faire. Il me répondit qu'il me donnerait une réponse définitive le jour suivant, et le lendemain il nous appela sous les armes. Il nous a donc fallu partir. C'était une rude tâche. La température d'alors n'était guère agréable, puis il répugne de se battre contre des hommes de notre sang... la nature humaine est là. Voici ce que j'ai répondu à la demande même du ministre de la milice :

Lieutenant-colonel Roy, Québec,

Probablement appelée. Préférez-vous être appelés maintenant, pour vous tenir prêts, ou seulement à la veille du départ?

Immédiatement après avoir été appelé, je me rendis à Québec. Le nombre de télégrammes que j'ai reçus me demandant de me hâter, est énorme. Je vais en lire deux, M. l'Orateur, parce que vous y êtes peut-être personnellement concerné.

Ottawa, 1er avril 1885.

Faites-moi savoir quand vous serez prêt à partir. Je voudrais que vous fussiez en avant du régiment de Montréal. Répondez.

A. P. CARON.

Pourquoi désirait-il que le régiment de Québec devançât celui de Montréal? Il doit y avoir quelque raison. Peut-être que si nous allions au fond des choses, vous ne trouveriez là rien de dirigé contre moi. En voici un autre :

Ne retardez pas pour les approvisionnements. Tout ce qui manquera vous sera expédié.

Vous sera expédié? Peut-être n'agit-il de quelques vieux effets qui nous ont été de fait expédiés, mais nous manquons de beaucoup de choses, et nous n'avons pas encore reçu les \$8 auxquels un homme a droit pour ses sous-vêtements. Quelques régiments ont été payés. On me dit que les régiments amis l'ont été, mais quand le commandant est devenu peu sympathique au ministre, son régiment est-il payé? Oh non; cela ne fait plus l'affaire du ministre. Voici un